

Emetteur : FBC N° panneau : PAD ITG -
Affiché le : 24/01/25 Retiré le : 24/03/2025
Annexes : Non [X] Voir accueil

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1 COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	 JOUY	Arrêté n° ATM	2025	005
		Catégorie	Culture et sport	
		<i>Nombre de pages</i>	1 / 1	
		<i>Paraphe</i>		
ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY				
Terrain d'honneur et annexe impraticables				

Le Maire de la Commune de JOUY,

- Vu la réglementation en vigueur,

ARRETE

ART 1 - En raison des intempéries, le terrain d'honneur et l'annexe de football sont déclarés impraticables.

ART 2 - Les entrainements et les matches sur le terrain d'honneur ainsi que sur l'annexe sont interdits le samedi 25 et le dimanche 26 janvier 2025.

Ampliation adressée au :

- District d'Eure et Loir.

JOUY, le 24/01/2025

Pour le Maire de JOUY
Et par délégation,
L'adjointe,
Chantal CHEVALLIER



Certifié exécutoire compte tenu de :

-la notification le :

-et de l'affichage le : **24 JAN. 2025**.....